**Golf de Lannemezan**

**Règles Locales**

**Ces règles locales spécifiques complètent les règles locales permanentes des épreuves fédérales et annulent et remplacent toute autre règle locale**

**A - HORS LIMITES**Lorsque des lignes et des piquets sont présents les lignes prévalent sur les piquets.

Le hors limite des trous n°2, 5, 8, 16 et 17 sont définis par la berge du canal.  
Le hors limite du trou n°9, voire du trou n°1 est défini par la clôture de l’hippodrome et en prolongement, le grillage du practice et la haie du parking.

**B – ZONES à PENALITE**Le fossé situé sur la gauche du trou N°10 doit être considéré comme faisant partie de la zone générale et non comme une zone à pénalité.

**C – OBSTRUCTIONS INAMOVIBLES**Les tas de bûches  
Les berlinoises dans les bunkers  
Toutes les routes et chemins sur le parcours, même s’ils ne sont pas recouverts de surface artificielle, sont considérés comme des obstructions inamovibles à partir desquelles le dégagement gratuit est possible selon la Règle 16.1.  
Au trou n°10 le chemin est une obstruction inamovible et s'étend jusqu'au hors limites

**D – TERRAINS EN REPARATION**Les massifs de fleurs aux trous 9, 2 et 7  
Toutes zones entourées d’une ligne blanche

**E – LIGNES ELECTRIQUES**Si on est sûr ou quasiment certain que la balle d’un joueur a heurté la ligne électrique ou un pylône la supportant durant le jeu de trous 13 et 17, le coup ne compte pas. Le joueur doit jouer une balle sans pénalité de l’endroit d’où le coup précédent a été joué (voir Règle 14.6 pour ce qu’il faut faire).  
Pénalité pour avoir joué une balle d’un **mauvais endroit** en infraction avec la Règle locale : **pénalité générale** selon la Règle 14.7a.

**F – BUNKERS**Rappel : Dans un bunker, la Règle 16.1c permet de se dégager gratuitement d'une zone en condition anormale à l'intérieur du bunker ou à l'extérieur du bunker en arrière sur la ligne drapeau-balle avec 1 coup de pénalité.

**G – BALLE PLACEE**Quand la balle d’un joueur repose sur une partie de la zone générale tondue à hauteur de fairway ou moins, le joueur peut se dégager gratuitement une seule fois en plaçant la balle d’origine ou une autre balle et en la jouant, de cette zone de dégagement :  
 Point de référence : l’emplacement de la balle d’origine.  
 Dimension de la zone de dégagement mesurée à partir du point de référence :  
une longueur de club depuis le point de référence,  
mais avec ces limitations : restrictions sur la zone de dégagement , ne doit pas être plus près du trou que le point de référence, et doit être dans la zone générale.  
En procédant selon cette Règle Locale, le joueur doit choisir un emplacement pour placer la balle et utiliser les procédures pour replacer une balle selon les Règles 14.2b(2) et 14.2e.

**Infraction à ces règles locales : pénalité générale**